

**Sud**  
RATP

Octobre 2008



## Mensonges & Trahison sur le SCOR...

**le PDG remet les pendules à l'heure !**

Le 1<sup>er</sup> octobre 2008, SUD s'est entretenu avec le PDG Pierre MONGIN, dans le cadre d'une rencontre bilatérale annuelle, Tour d'Horizon de l'actualité sociale.

Porteurs de vos inquiétudes, les représentants du Syndicat SUD Ratp ont évoqué le calendrier précipité de la mise en place du SCOR, sous la menace du Relevé de décision brandit par Mme La Chef de Projet, dans un dossier qui ne recueillait pas l'adhésion des salariés faute de les y avoir associés en amont.

Les réponses du PDG sont tombées comme un coup de tonnerre qui nous a stupéfié sur place, avec la révélation d'une supercherie montée de toute pièce !

*Il n'y a pas de contrainte calendaire dans la mise en place du SCOR, il y a beaucoup de temps pour expliquer, écouter et faire adhérer les agents à ce projet d'entreprise prévu dans la période des cinq ans du plan...*

*Si nécessaire on peut repousser le calendrier...*

*Les agents doivent être acteurs et non spectateurs du changement...*

*Ce projet n'est pas une priorité pour l'entreprise, s'il n'est pas partagé il peut être stoppé...*

*Les départements voulaient même garder la main sur le contrôle de leur réseau...*

*Si ce projet était abandonné il y aurait bousculade à la porte de la Présidence...*

Voici à peu de choses près les réponses que nous a donné le PDG qui, pour être tout à fait exhaustifs, nous a quand même vanté les mérites d'un corps de contrôle unifié & Multimodal.

La traduction de ces propos est sans ambiguïté :

1. Le calendrier de mise en place du SCOR n'est pas contraint, on a 5 ans pour le réaliser
2. Les agents doivent être associés au projet
3. La menace du relevé de décision est une supercherie, pas de SCOR sans Accord
4. Les syndicats initiateurs du SCOR seraient les premiers frustrés de l'échec des négociations

La Direction nous a donc menti, de concert avec les syndicats initiateurs du SCOR qui ont joué de tromperie en feignant l'opposition pour installer l'unité syndicale à même de concrétiser leurs tristes desseins.



Il est clair que dans ces conditions SUD demande la remise à plat Totale du projet et l'engagement des organisations syndicales dans une consultation recueillant l'adhésion majoritaire des salariés.

**L'Unité syndicale Oui, mais dans la Transparence et dans le seul  
Intérêt des salariés !**



**IDIOT**  
ZONE

**SYNDICAT SUD/RATP**  
3 Rue Rampon - 75011 PARIS  
Tel. 01 587 65 624 ou 01 587 65 625  
<http://www.sudratp.fr>

Cotisations : 60€/an  
La LUTTE  
Paye !